

## DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le dix huit juin à dix sept heures trente minutes, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Leu convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Karim JUHOOR, Président du C.C.A.S.

### AFFAIRE N° 6/CCAS/18062026: PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « KDI LE COEUR » POUR L'ANNEE 2026

#### PRESENTS :

##### MEMBRES NOMMES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Monsieur JUHOOR Karim, Maire de Saint Leu, Président du CCAS ;
- Madame BALENCOURT Vanessa, Adjointe au Maire ; Arrivée à l'affaire n° 4 .
- Madame PALAS Lucette, Adjointe au Maire ;
- Madame RAMIDGE BANE Georgette, Adjointe au Maire;

##### MEMBRES NOMMES PAR LE MAIRE :

- Madame BENARD Nathalie, en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, sur proposition de l'Association Développement des Hauts (ADH) ; Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'Association Développement des Hauts ( Affaire n°5)
- Mme GRONDIN Christine, en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités du département sur proposition de l'association GV Filaos Jeunesse et Santé ;
- Monsieur TIONOHOUÉ Daniel, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF
- Madame PETIT Angélique, en qualité de représentante des associations de personnes handicapées du département sur proposition de l'association GEM Mon Z'oreil

#### ABSENTE:

- Madame VIDOT Huguette, Conseillère municipale ;

**SECRETAIRE :** Monsieur Jacques DENNEMONT, directeur du C.C.A.S, assure la fonction de secrétaire de séance.

Le Président soussigné certifie que la convocation a été faite régulièrement le 11 juin 2026 . Le nombre de présents est de huit, le quorum est atteint et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

**Le Président de séance**

**Karim JUHOOR**



## AFFAIRE N° 6/CCAS/18062026: PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « K'DI LE COEUR » POUR L'ANNEE 2026

Le Président indique que l'association « K'di le cœur » a créé en 2009 une épicerie sociale à Saint-Leu. Cette structure a été mise en place pour venir en aide et accompagner des familles rencontrant des difficultés de subsistance.

L'association « K'di le cœur » est un partenaire privilégié du CCAS. Ainsi en 2025, 74 familles ont signé un contrat. A cela s'ajoute 33 foyers qui avaient débuté l'accompagnement en 2024.

Ainsi 107 foyers ont bénéficié de l'action de la structure associative, environ 71 % des dossiers ont été adressées par l'établissement public.

Le CCAS de Saint-Leu contribue au fonctionnement de l'épicerie sociale depuis sa création dans le cadre d'un partenariat établi par voie de convention. A ce titre, il lui apporte une subvention de fonctionnement.

Au titre de l'année 2026, l'association « K'di le cœur » a fait de nouveau appel au soutien du CCAS afin de pouvoir mettre en œuvre dans de bonnes conditions son action d'aide et d'accompagnement des familles de Saint-Leu. L'association sollicite une contribution financière de notre établissement de 70 000 €.

Le Président rappelle, qu'au Budget Primitif 2026, du CCAS une subvention de 30 000 € a été inscrite au bénéfice l'association « K'di le cœur », comme cela a été le cas les années précédentes.

Un projet de convention établissant les termes du partenariat entre le CCAS et l'association « Kdi le Coeur » est également soumis à l'examen du Conseil d'Administration.

### DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à la majorité, 1 abstention (Mme PETIT Angélique) :**

- ✓ approuve la reconduction du partenariat entre le CCAS de Saint-Leu et l'association « K'di le cœur », tel que décrit dans la convention ci-annexée,
- ✓ attribue à l'association « K'di le cœur », une subvention 30 000 € au titre de l'année 2026,
- ✓ autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint Leu, le 23 juin 2026

Le Président du CCAS

Karim JUHOOR

